

Vivre à Plappeville

bulletin municipal #100 - mars 2021

Dossier :
La revue, rétrospective



Marché de Potiers



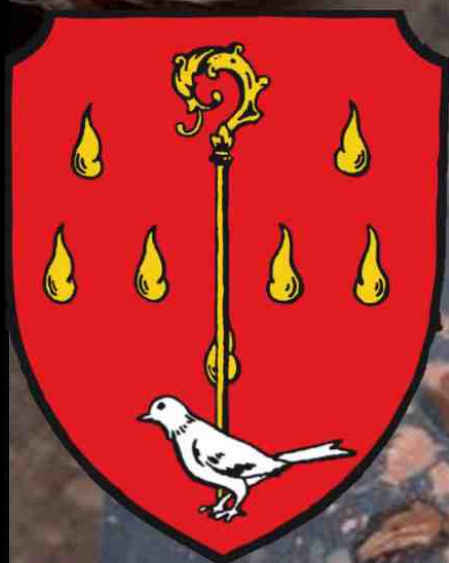
Commune de

PLAPPEVILLE

15 et 16 mai 2021

Parvis de la mairie

de 10 h à 19 h

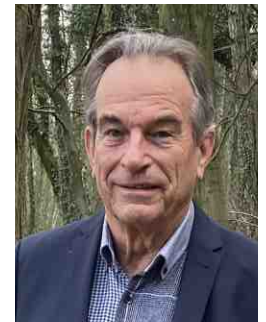


**ATELIERS ENFANTS, DÉMONSTRATIONS, INITIATION AU TOURNAGE
ANIMATIONS, CONCERTS ET SPECTACLES
ENTRÉE ET PARKING GRATUITS
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE ASSURÉES PAR**



Sommaire

Le mot du maire	3
Dossier : La revue, rétrospective	4
Informations municipales	7
Etat Civil	7
Délibérations	8
Circulation et sécurité	9
Finances	9
Animations culturelles	10
Travaux	11
Vie sociale	12
Environnement	13
Personnel communal	13
Vie scolaire et périscolaire	14
Communication	15
Urbanisme	16
Informations intercommunales	18
Metz Métropole	18
Informations scolaires	20
Ecoles maternelle et élémentaire	20
Ecole maternelle	20
Ça s'est passé au village	21
On vieillit bien à Plappeville	21
Tournage ...	22
Nécrologie	24
André Adam	24
Informations associatives	25
FC Lorry-Plappeville	25
Handball Club Plappeville	25
Ordre des Vignerons	26
Echange Local Plappevillois	26
Association Plappeville Loisirs	27
Amis du Vieux Plappeville	28
Association des Parents d'Elèves	29
Foyer des Anciens	29
Informations pratiques	30
Bien vivre ensemble	30
Le coin des « gourmets »	30
À votre service	31



L'hiver qui se termine n'a pas été particulièrement rigoureux. Pourtant, le déneigement de la commune, lors du premier épisode neigeux, n'a pas été aussi efficace que celui auquel nos agents nous ont habitués. Je vous dois des explications et des excuses. Ce n'est pas par incompetence, mais tout simplement pour des problèmes mécaniques sur les machines bien qu'elles aient été données en révision à l'automne ! D'autres communes de la Métropole ont subi les mêmes avatars. Les pneus-neige obligatoires pour les automobilistes devraient alléger les inconvénients !!!

Malheureusement, l'espoir de nous voir libérés de la pandémie et de ses contraintes que j'avais émis dans le dernier Vivre à Plappeville n'a pas été satisfait. Nous avons toujours hâte de nous retrouver les uns et les autres lors des manifestations organisées au village par la commune et les associations. Je sais que les organisateurs sont aussi impatients que nous !

Lors du premier confinement, les élus avaient eu à cœur de contacter toutes les personnes âgées pour prendre de leurs nouvelles et leur proposer leurs services. Depuis le début du mois, c'est dans le même esprit de solidarité qu'ils les ont appelés pour prendre, à leur place, les rendez-vous pour la vaccination et leur offrir, éventuellement, de les y accompagner. Merci à eux et, je profite de ce « mot du maire », pour féliciter et remercier le Dr Khalifé, adjoint au maire de Metz et vice-président de Metz Métropole pour l'organisation parfaite du centre de vaccination au Centre Sportif Saint-Symphorien.

Cette crise sanitaire aura inévitablement des conséquences sur nos comportements. On le constate déjà à Plappeville. Le nombre de demandes d'autorisation de construire des piscines est en nette progression. Le Saint-Quentin est pris d'assaut les weekends. Désir d'évasion de la ville sans aucun doute ! Et, pour la même raison, nombreux sont les citadins qui se renseignent sur les maisons ou terrains à vendre à Plappeville !

Malgré une activité ralentie, les dossiers avancent et des travaux sont réalisés. Ainsi, le nouvel orgue a été installé pour Noël, comme promis par l'entreprise. Les travaux de requalification de la salle polyvalente ont commencé à la mi-février. Première étape : abattage des cloisons intérieures de l'annexe sanitaire/foyer-bar/cuisine qui sera reconfigurée et réaménagée. Résultat dans 12 à 14 mois !

Continuez à être vigilants et à respecter les consignes sanitaires pour que nous puissions tous nous retrouver dès que les conditions le permettront.

À bientôt

Bien cordialement
Daniel DeFaux

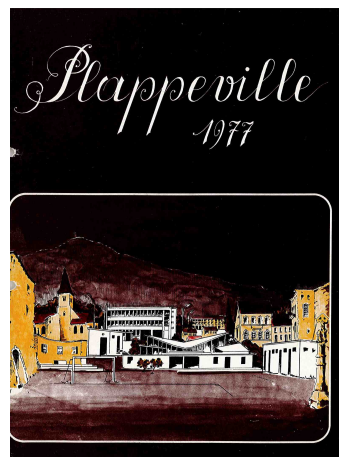
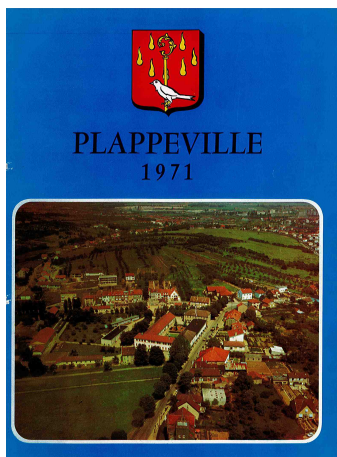


La revue, rétrospective

Aujourd'hui, la municipalité de Plappeville édite le **100^{ème} numéro** de la revue municipale ... mais si on compte bien, il y en a eu un peu plus que ça ... Petit retour en arrière.

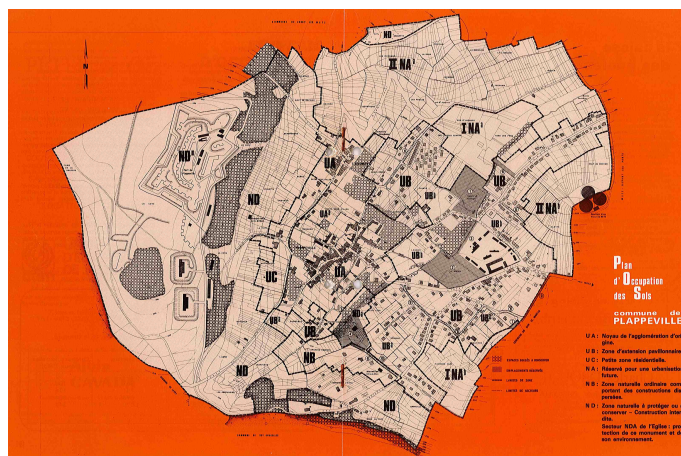
JEAN LANSAC, 8 NUMÉROS ET 4 HORS-SÉRIE

La première parution « Plappeville » date de 1971. Jean Lansac, maire depuis 1960, y fait alors le bilan de ses deux premiers mandats. Après avoir retracé l'histoire du village depuis l'époque gauloise, il expose les réalisations passées et futures, entre autres : l'éclairage public, le nouveau groupe scolaire, la voirie, ainsi que l'étude de l'assainissement et du nouveau cimetière.



La deuxième publication date de 1977, toujours à l'initiative de Jean Lansac, pour le bilan de son troisième mandat. Les principaux sujets sont : l'alimentation en eau potable avec la construction des deux réservoirs sur la commune, la fin du projet d'assainissement, le plan d'occupation des sols, le classement de l'église, l'équipement scolaire, la création du terrain de football, et la poursuite de l'amélioration de la voirie.

Ces deux premières parutions ont déjà des

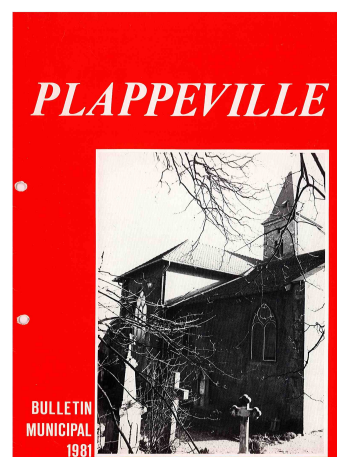
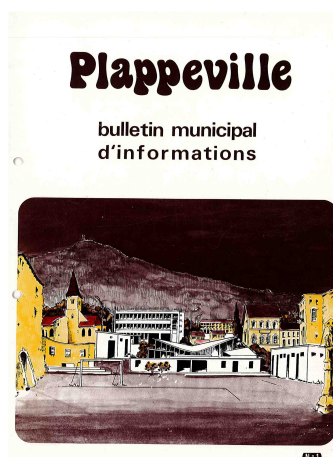


couvertures en couleur, les pages intérieures étant en noir et blanc, sauf pour le plan du POS.

Le premier « Bulletin municipal d'informations » voit le jour en 1978 toujours sous l'impulsion de Jean Lansac, alors réélu pour un quatrième mandat. Il décrit le fonctionnement du conseil municipal, liste les associations plappevilloises et fait le point sur les réalisations récentes dans le village. Dès le début, la revue ouvre ses pages aux associations plappevilloises œuvrant pour la vie du village pour une communication sur l'ensemble de la commune. Sa formule, en noir et blanc hormis la couverture, ne compte que quelques pages.

Le bulletin n°2 date de 1979 et annonce le début des travaux des Prés Saint-Jacques.

Il faut alors attendre 1981 pour le troisième bulletin d'informations qui souhaite la bienvenue aux nouveaux Plappevillois du quartier des Prés Saint-Jacques.





En 1983, Jean Lansac édite un troisième bilan pour son quatrième mandat. Parmi les principaux sujets, on trouve la construction de la salle polyvalente, le raccordement du village à la télévision par le câble, l'amélioration de la voirie et la participation de la commune au traitement des ordures ménagères par le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Messine.

Au cours de son cinquième mandat, Jean Lansac renouvelle le bulletin d'informations municipales avec une nouvelle formule. Cinq bulletins noir et blanc sont édités au cours de ce mandat : janvier et décembre 1985, septembre 1986, décembre 1987, janvier 1989 ainsi qu'un petit guide pratique de Plappeville.

C'est avec la parution de décembre 1985 que la revue prend le nom « Vivre avec son village ».

ROBERT MIRGAIN, 11 NUMÉROS ET 1 HORS-SÉRIE

Robert Mirgain, élu maire en 1989, continue la publication du « Vivre avec son village » au rythme d'environ 2 numéros par an : mai et décembre 1989, juin et octobre 1990, janvier, juillet et décembre 1991, juin 1992, octobre 1993, février et juillet 1994, numéroté de I à II.

VIVRE AVEC SON VILLAGE

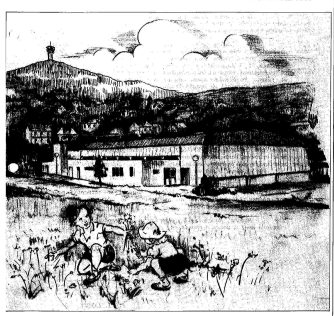
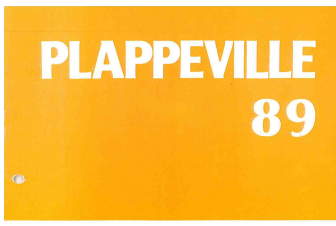
PLAPPEVILLE MAI 1989

LE MOT DU MAIRE

Messieurs, Mesdemoiselles, Mesdemoiselles,
Ce n'est pas sans émotion que je m'adresse à vous, pour la première fois de ce mandat.
Ma tâche, à titre de maire, est de vous informer et de vous accompagner à l'intérieur de notre mandat.
Mais surtout, il s'agit de vous écouter et de vous accompagner dans vos projets et vos initiatives.
C'est pourquoi j'ai voulu vous adresser ce mot de bienvenue et de confiance, et aussi, pour vous encourager, je vous prie de me faire connaître vos idées et vos suggestions.
Ainsi, vous trouverez dans ce bulletin, mes informations, mes nouvelles, des actions que nous menons.
Toutes les contributions seront évidemment bien accueillies.
- Mémoires des associations
- Avis de décès
- Termes
- Carnet de restaurant
- Carnet de maison bleue
Ce journal, hebdomadaire, gratuit, vous permettra de suivre, avec nous, vos idées, vos soucis et préoccupations, pour mener à bien l'action que vous attendez.

UNE AUTRE FACON DE COMMUNIQUER

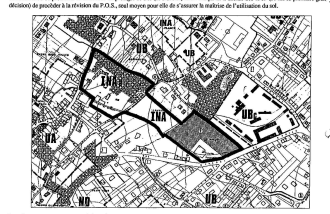
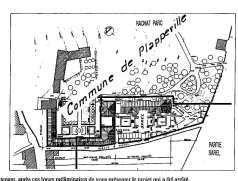
Ce "bulletin" n'est pas un journal au sens strict du terme, il n'a pas encore la forme définitive. Ce n'est qu'un petit cri d'essai ou "essai" dans cette intention que de répondre collectivement.
Il offre, beaucoup d'infos pour vous sur les projets et les réalisations en cours, pour un avenir plus ou moins proche de la commune de PLAPPEVILLE.
Ce message, nous l'avons écrit. Mais il nous reste maintenant à vous en parler, à vous en expliquer, à vous en faire partager.
C'est pourquoi j'ai voulu vous adresser ce mot de bienvenue et de confiance, et aussi, pour vous encourager, je vous prie de me faire connaître vos idées et vos suggestions.
Ainsi, vous trouverez dans ce bulletin, mes informations, mes nouvelles, des actions que nous menons.
Toutes les contributions seront évidemment bien accueillies.



Un bilan complet est édité début 1989. Le lotissement des Hauts de Woicon a alors vu le jour, des gros travaux de voirie sur la rue du Général de Gaulle ont été réalisés, le terrain de football a été aménagé, le local technique est construit à côté de la mairie (qui se situait alors sur la place Viansson).

Enjeu urbanistique

Avant d'élaborer le programme d'aménagement du territoire, il est primordial de définir les besoins et les attentes de la population.
C'est pourquoi j'ai voulu vous adresser ce mot de bienvenue et de confiance, et aussi, pour vous encourager, je vous prie de me faire connaître vos idées et vos suggestions.
Ainsi, vous trouverez dans ce bulletin, mes informations, mes nouvelles, des actions que nous menons.
Toutes les contributions seront évidemment bien accueillies.



Toutes les zones qui sont...
Pourquoi une DVA?
L'objectif est de permettre à la population de vivre dans un environnement sain et agréable.

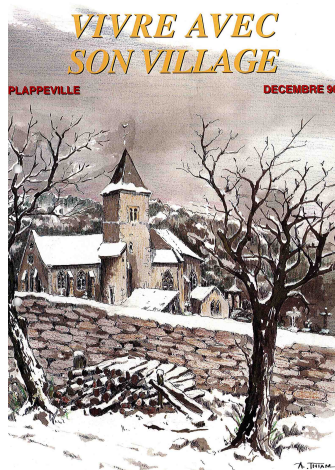


Il est important de...
L'objectif est de permettre à la population de vivre dans un environnement sain et agréable.



DANIEL DEFAUX, 100 NUMÉROS

À partir de septembre 1995, la revue prend un rythme de croisière et est maintenant publiée tous les trimestres. D'abord en noir et blanc, la couverture prend de la couleur pour les fêtes de fin d'année en 1996.



En septembre 1998, Maryse Bertona, secrétaire de mairie, prend en charge la mise en page. Elle tiendra ce rôle jusqu'en 2014.

En 2006, les pages intérieures restent en noir et blanc, mais la couverture passe en couleur pour chaque numéro. Il faudra encore attendre décembre 2008 pour que la revue paraisse intégralement en couleur. Sont publiés dans ces bulletins, les travaux de l'école maternelle, des enfouissements, le ravalement de l'église, ...



En 2014, la revue change de look, de nom et devient : «Vivre à Plappeville ». Ce sont maintenant les élus qui se chargent de la mise en page à l'aide d'un logiciel libre de publication.

Un dossier de quatre pages vient compléter les articles de la municipalité et des associations. Les sujets sont divers : la vigne, les abeilles, l'histoire du



Informations municipales

Environnement

Développement durable

Comment une petite commune peut-elle agir dans le cadre du développement durable ? C'est pour répondre à cette question que Jean Marie Piat, président de l'association EcoVillage, a été invité à Plappeville. M. Steffen son collaborateur Des sites de Lancy et de Sauty se sont joints à ceux de Plappeville pour cette conférence. Divers documents ont été distribués.

Les dernières performances définissent la haute performance énergétique (HPE), complémentaires aux critères de haute qualité environnementale (HQE) : installation de capteurs solaires thermiques ou photovoltaïques, chauffage par géothermie, gestion de l'eau, parcs solaires...

Comment contribuer à l'échelle du village et selon ses possibilités aux actions et réflexions en faveur du développement durable ?

- Réduire la consommation d'énergie (électricité, chauffage)
- Diminuer l'utilisation du papier
- Créer et structurer les déchets
- Protéger la forêt et la faune par l'utilisation de produits phytosanitaires adaptés
- Inclure aux pratiques de développement durable par la participation des écoles

M. Steffen a sensiblement répondu aux nombreuses questions des élus en présentant des exemples concrets.

Illuminations

Les agents communaux ont mis en place les motifs de Noël qui, classés, agrémentent pratiquement tous les bâtiments du village. La décoration de la mairie a, elle aussi, été complétée.

Décoration

Une soirée a été organisée en mairie où les ornements ont été confectionnés les uns après les autres attachés aux sapins mis en place contre les tempêtes. Et tout cela dans une ambiance des plus sympathiques. L'opération sera étendue à d'autres quartiers l'année prochaine.

Informations municipales

Vie sociale et associative

Gôûter sucré

C'est toujours dans une ambiance chaleureuse que le Foyer des Anciens se retrouve pour les gâteaux offerts par les municipalités, préparés et servis par les comités municipaux.

Art floral

Une nouveauté qui remporte un franc succès ! Une fois par mois, la commune propose une séance où une quarantaine de personnes se retrouvent pour confondrer de superbes compositions florales.

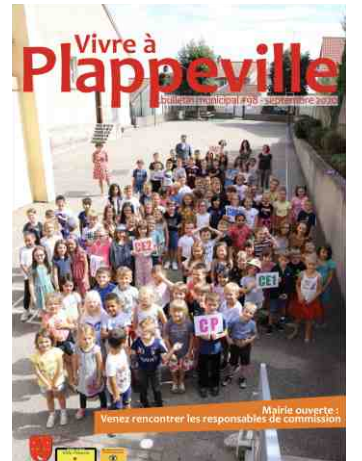
Resto du coeur

Lancé le 11 décembre au niveau national, l'opération «Resto du coeur» a trouvé un écho à Plappeville où vous avez déjà nombreux à venir déposer vos dons en mairie.

Merci à tous.

Il est très utile de rappeler que toute l'année elle reçoit du courrier ont besoin d'être aidés. Tél. : 03 83 32 20 01

village, le Mont Saint-Quentin, ... En décembre, le dossier laisse la place à une double page centrale détachable comprenant l'ensemble des manifestations de l'année à venir. Parmi les grands chantiers, on peut citer la construction de l'Espace Petite Enfance et la pelouse synthétique du stade. En 2020, la couverture fait peau neuve.





Etat civil



Décès

08 octobre

Georges Koch

22 décembre

Claude Millery

09 janvier

Elena Gasparutti née Liberatore

09 janvier

Polette Mougel née Bello

13 janvier

François Henry

24 janvier

André Adam

03 février

Paul Grostefan, curé de Plappeville de 1989 à 2005

05 mars

Mario Di Castro

05 mars

Hour Chau née Hen

10 mars

Marguerite Hofmann née Thiel

Naissances



16 décembre

Paul Meunier

05 mars

Marcus Tarantini

Mariages



12 décembre

Yves Zabawny ou Cukierman & Claudie Midon



19 décembre

Bernard Petit & Marie-Caroline Emptaz



13 février

Kévin Brugger & Clara Hilpert



Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Cathie Pont, Jérôme Gaire, Carole Renard, Anne-Catherine Matos

Ont également contribué : Raymond Illy, Geneviève Ostermann, Didier Denizot, Emmanuel Paul,

Anne Flücklinger, Joëlle Bauchez, Marie-Thérèse Jung,

Richard Gaspard (correspondant local RL), les écoles, les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : IMPRIMIS

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Délibérations

Conseil municipal du 10 décembre 2020

SALLE POLYVALENTE : DERNIÈRE ÉTAPE AVANT LE LANCEMENT DES TRAVAUX

Approuvée par le conseil municipal le 18 septembre 2018, la requalification de la salle polyvalente a franchi la dernière étape avant le démarrage des travaux : la désignation des entreprises ayant répondu à l'appel d'offres lancé le 29 juin 2020. Deux réunions de la commission d'appels d'offres auront été nécessaires pour lui permettre de proposer au conseil municipal les entreprises retenues ainsi que les options jugées judicieuses. Le montant des travaux s'élève à 1 462 093,44 € HT (dont options : 29 000 € HT). Par 16 voix pour et 3 voix contre, les élus ont adopté les propositions de la commission d'appel d'offres.

LES AUTRES DÉCISIONS :

- À l'unanimité :
 - Approbation de la modification des statuts de Metz Métropole (prise de trois compétences sociales départementales, nouvelle répartition des sièges et changement d'adresse du siège de la métropole)
 - Autorisations données au maire de signer une convention de groupements de commandes avec Metz Métropole et une convention avec le Département pour adhérer au programme FUS@E (équipement numérique des écoles)
 - Désignation du maire, Daniel Defaux, pour représenter la commune au sein de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)
 - Instauration du télétravail pour les agents administratifs à raison d'une journée par semaine
 - Mise en place du Compte Épargne Temps pour tous les agents
 - Fixation des tarifs des locations et des prestations de services

- Par 18 voix pour et 1 abstention :
 - Adoption du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expérience et de l'Engagement Professionnel).

Conseil municipal du 28 janvier 2021

ORGANISATION DE SÉANCES DE NATATION POUR LES ÉLÈVES

Demandées depuis plusieurs années, des séances de natation vont pouvoir être organisées cette année. En effet, pour la première fois, la commune a obtenu de la ville d'Ars-sur-Moselle la possibilité d'accéder à la piscine municipale. Deux créneaux horaires ont donc été réservés, un le lundi après-midi, l'autre le vendredi matin. Les enseignantes du CE2 et du CM2 se sont proposées d'y accompagner leurs élèves. Le coût des entrées (2 257,50 €) sera pris en charge, exceptionnellement, par l'Association des Parents d'Elèves. Les frais de transport (3 840 €) seront à la charge de la commune. Ce projet a été adopté à l'unanimité.

LES AUTRES DÉCISIONS :

- À l'unanimité :
 - Recrutement d'un agent contractuel suite à la démission d'un agent technique
 - Fixation du tarif des entrées à 10 € (gratuité pour les moins de 16 ans) pour les spectacles payants organisés dans le cadre des animations culturelles
 - Autorisation donnée au maire d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 dans la limite de 50 000 €
- Par 16 voix pour et 3 voix contre :
 - Autorisation donnée au maire de réaliser un emprunt de 800 000 € auprès du Crédit Agricole au taux de 0,43% sur une durée de 240 mois. Cet emprunt est destiné à financer les travaux de requalification de la salle polyvalente.



Circulation - sécurité

Cela n'arrive pas qu'aux autres ! Soyez vigilants !

La direction centrale de la Sécurité Publique nous informe que Plappeville, comme toute l'agglomération messine, est actuellement la cible de vols ou de tentatives de vols par de faux agents se présentant comme policiers, agents des eaux, agents des opérateurs internet Ils agissent seuls ou en duo au préjudice des personnes âgées le plus souvent.

Quelques conseils pour éviter de se faire piéger :

- ne laisser jamais quelqu'un entrer chez vous quelle que soit la raison invoquée
- demander aux personnes se présentant chez vous de vous montrer leur carte professionnelle
- en cas de comportement suspect ne pas hésiter à composer le 17 police-secours.

RAPPEL :

À Plappeville, le démarchage à domicile est réglementé. Toute personne (y compris celle représentant une société connue telle que Engie, Veolia, Orange ...) doit se déclarer en mairie qui lui remet une attestation que vous devez lui demander (en plus de la carte professionnelle). Nous ne sommes jamais assez prudents !!!



Finances

Comptes de gestion et administratif, affectation de résultat



Au terme de l'exercice 2020, le compte administratif, tenu par la mairie, et le compte de gestion, tenu par le trésor public, sont concordants.

Le conseil constate le résultat suivant :

- en fonctionnement : 1 470 144,98 € de recettes et 1 182 923,28 € de dépenses, soit un excédent de 287 221,70 €
- en investissement : 583 338,22 € de recettes et 476 916,10 € de dépenses, soit un excédent de 106 422,12 €.

Le résultat de clôture 2020, cumulé à celui de 2019, présente un excédent de 618 148,26 €.

Compte tenu :

- du déficit d'investissement sur 2019 de 136 150,42 €,
- de la couverture à hauteur de 106 422,12 € par l'excédent d'investissement 2020,
- des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 187 940,00 €,

le besoin net de la section d'investissement s'élève au minimum à 217 668,30 €.

Le conseil municipal a décidé d'affecter au budget 2021, 350 000,00 € en investissement et 268 148,26 € en fonctionnement.



Animations culturelles

Promenade dans l'allée du marché

En Bref

Vie associative

Avec la volonté de mieux travailler ensemble pour les Plappevilloises et Plappevillois, la commission « vie associative » réunira les associations de Plappeville souhaitant s'engager dans l'animation du village pour un moment d'échanges dès que les conditions sanitaires le permettront.
Renseignements :
[animation](#)
@plappeville.fr



Vous êtes de plus en plus nombreux à venir chaque semaine faire vos courses auprès de la quinzaine de commerçants du marché semi-nocturne.

Découvrons en détails quelques commerçants :

CHRIS EPICERIE

Christelle Colson vient tous les quinze jours sur le marché de Plappeville depuis le mois de février. On peut y trouver des produits de première nécessité ainsi que des yaourts, des fromages de la ferme... Christelle peut même vous livrer à domicile 06 22 83 57 01.



CHEZ MAURICETTE

Chez Mauricette, c'est aussi un camion magasin ! Plus besoin de se déplacer jusqu'au marché couvert à Metz puisque Magali, première employée de la société, vient jusqu'à Plappeville toutes les semaines. Avec ses 20 ans d'expérience, elle sait parfaitement vous conseiller et vous faire découvrir une sélection de ses meilleurs produits.



LIBRAIRIE : LA TÊTE DANS LES NUAGES

Laurie est présente toutes les deux semaines à Plappeville. Elle amène une sélection de livres et de jeux qu'il est possible de consulter sur place. Et si vous ne trouvez pas votre bonheur, elle peut vous commander la référence de votre choix...



Concours du plus beau sapin de Noël

1^{er}



Durant les fêtes, les internautes étaient invités à choisir, sur Facebook, le « plus beau sapin de Noël » du village.

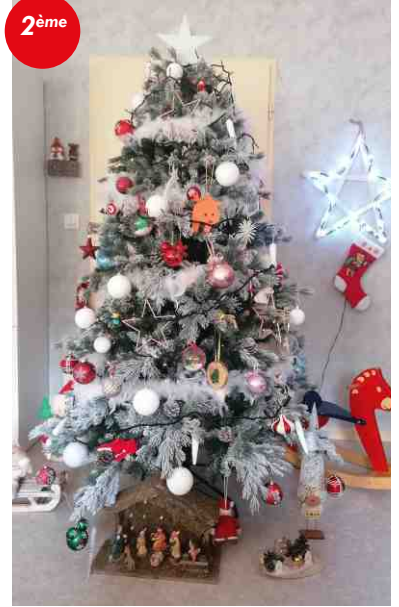
Même si tous étaient décorés avec beaucoup de cœur, il fallait quand même choisir...

Les gagnants du concours sont :

1^{er} : Melissa Grün et Antony Muller avec 179 « likes »

2^{ème} : famille Schori avec 158 « likes ».

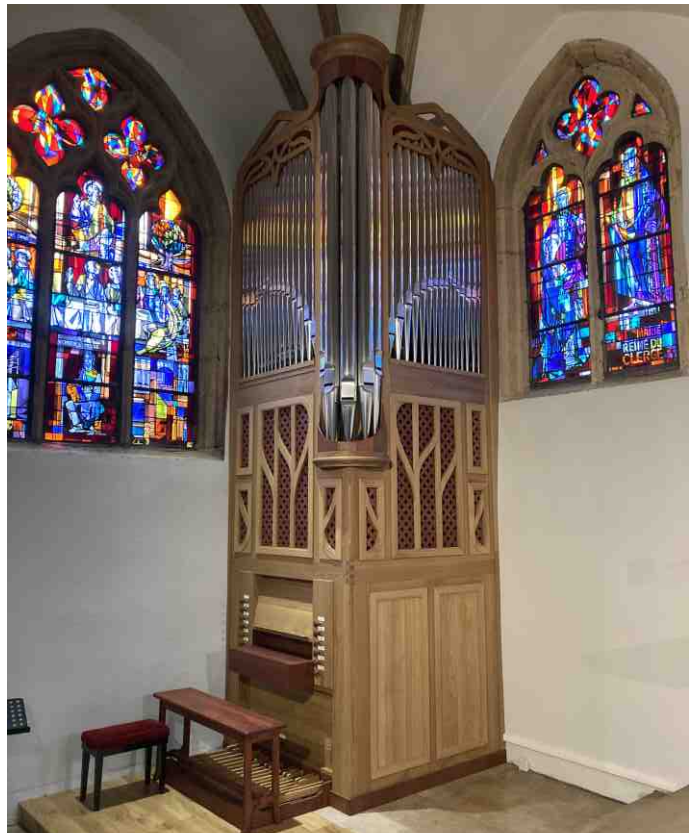
2^{ème}



Travaux

Il est arrivé !

Après deux ans passés à sa conception et à sa reconstruction, le nouvel orgue a été monté. Il est opérationnel, comme annoncé par l'entreprise, depuis Noël. La manufacture d'orgues Koenig de Sarre-Union a ainsi tenu sa promesse d'installer l'instrument pour les fêtes de fin d'année ! À en croire les commentaires des paroissiens, il est « magnifique, plus beau même que son prédécesseur » ! Toutes nos félicitations à M. Marchal, concepteur, chef du projet et accordeur.



Repas des aînés



Ce repas, destiné aux « 70 » ans et plus, a lieu traditionnellement en mars.

Pour des raisons évidentes à tous, il n'a pas pu être organisé ce trimestre, mais nous continuons à croire en une possibilité pour cet automne.



Vie sociale

Covid 19 : Vaccination

Une cinquantaine de Plappevillois âgés de plus de 75 ans, ainsi que quelques uns entre 50 et 74 ans présentant des comorbidités ont pu bénéficier de l'aide de la municipalité pour leur inscription aux week-ends de vaccination proposés au Centre Sportif Saint-Symphorien les 27, 28 février, 6, 7 et 13 mars. Nous remercions la ville de Metz pour cette excellente initiative, et tout particulièrement le Dr Khalifé Khalifé à qui l'on doit la parfaite organisation.

En raison des délais impartis, nous n'avons pas été en mesure de contacter toutes les personnes éligibles à ces campagnes. La municipalité continue le recensement de toutes les personnes concernées afin de favoriser les prises de rendez-vous. Si vous êtes dans un des deux cas précédemment cités et

À propos du foyer du 3^{ème} âge

Le « foyer » est une association regroupant actuellement 18 adhérents qui se retrouvent les mercredis après-midi dans les locaux du périscolaire pour des jeux de cartes, Scrabble, ... Il organise aussi ponctuellement des sorties, et en lien avec la Fédération des Seniors, une séance de gymnastique par semaine.

La municipalité réfléchit à une relance de cette association en élargissant le champ des possibles (diversification des activités, ...). Elle souhaite ainsi associer à cette réflexion toutes les personnes concernées et entendre leurs suggestions.

Tel : 03 87 30 40 75

Mail : viesociale@plappeville.fr



que nous ne sommes pas encore entrés en contact avec vous, n'hésitez pas à appeler la mairie (du lundi au vendredi de 8h à 12h) afin d'être pris en compte. À noter : une centaine de Plappevillois de plus de 75 ans avaient déjà, de leur côté, réussi à avoir un rendez-vous ou étaient déjà vaccinés. À l'issue de cette campagne, plus des deux tiers des Plappevillois de plus de 75 ans ont reçu la première injection.

Retour du sondage « un local jeune »

Dans la revue de décembre, nous avons proposé un sondage destiné aux collégiens et lycéens afin d'avoir une idée de leurs attentes à propos d'un lieu d'accueil et de rencontre à Plappeville. Nous n'avons eu que 9 réponses, ce qui est peu représentatif d'une population estimée à une centaine de jeunes.

Nous remercions néanmoins vivement les 9 qui se sont exprimés. Un tirage au sort a désigné Hélène Auclair comme l'heureuse gagnante de 2 places de cinéma qui lui seront remises aussitôt la réouverture des lieux culturels !!

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous envisageons d'inviter les collégiens et les lycéens de la commune à une sortie ou un pot commun, et ainsi favoriser un échange sur le thème du « local jeune ».



Environnement

Elagage et taille des arbres

Bien que les voiries soient maintenant de la compétence de Metz Métropole, l'entretien des arbres bordant les rues est toujours à la charge des communes. C'est ainsi que l'élagage de tous les arbres bordant la place Albert Thiam, et ceux qui sont implantés dans le quartier des Prés Saint-Jacques, soit en tout une cinquantaine, a été confié à l'entreprise Genin pour un coût de 4 100 €. Dans le Parc d'Arros, la coupe et l'abattage des arbres de



gros diamètre devenus dangereux ont été réalisés par l'entreprise « À Bout d'Branche » pour un montant de 1 620 €.

Formation pour les agents



Afin de permettre à nos agents d'effectuer les travaux de petit élagage dans de bonnes conditions de sécurité, la commune les a invités à suivre une formation de 2 jours consacrée à l'utilisation d'une tronçonneuse. Un permis d'utilisation de cette machine leur a été délivré à l'issue de ce stage organisé par la société « Agora Formations ».

Personnel communal

Bienvenue Tony

Suite à la démission de Djamel Mouloudj, un nouvel agent technique a été embauché pour le remplacer : Tony Gautier. Après l'obtention du bac STT, il avait choisi d'intégrer l'Armée de Terre où il a passé 24 ans avant d'envisager une autre carrière dans les espaces verts. C'est au centre militaire de formation professionnelle de Fontenay-le-Comte qu'il a suivi la formation d'ouvrier du paysage. Puis, par souci de perfectionnement, il a fait un stage à l'entreprise Lorraine Ateliers spécialisée dans les

espaces verts. Il lui restait à trouver un emploi : c'est fait ! D'un caractère très sociable, il ne lui a pas fallu longtemps pour s'intégrer dans l'équipe.





Vie scolaire et périscolaire

Un centre aéré pour l'été 2021 ?

En 2020, les conditions sanitaires n'ont pas permis de proposer aux enfants plappevillois un centre aéré. Nous espérons cette année qu'il pourra être organisé. Angélique et Corinne réfléchissent déjà aux différentes activités qu'elles pourraient proposer du mercredi 7 juillet au mercredi 21 juillet. Elles prévoient d'accueillir 20 enfants par semaine et étudient la faisabilité de sorties. Au mois de mai, chaque enfant scolarisé à Plappeville recevra un programme ainsi qu'un bulletin d'inscription si les conditions et le protocole sanitaire le permettent. La commune se réserve le droit d'annuler le centre aéré selon les directives à respecter et si les conditions d'organisation sont trop lourdes pour le personnel d'animation.



Un carnaval supprimé mais non oublié

Au restaurant scolaire, les parents peuvent apercevoir les créations de leurs enfants lors des ateliers. Cette année, des mobiles ont été créés avec des masques. Les enfants ont pu s'exercer dans l'activité du découpage et de la décoration en utilisant des supports de matières différentes, des plumes et des paillettes.

Contre-temps pour la piscine

Depuis plusieurs années, les parents d'élèves demandaient à ce que leurs enfants puissent bénéficier de l'apprentissage de la natation. Le conseil municipal a approuvé le 28 janvier le projet de séances de natation à la piscine d'Ars-sur-Moselle pour les classes de CE2 et CM2, cofinancé par la mairie et l'APE que nous remercions. Malheureusement, en cette période troublée, le début de l'activité est retardé mais nous espérons qu'elle pourra se mettre en place très prochainement. Nous avons jusqu'à mi-juin pour en bénéficier.





Encore un nouveau protocole sanitaire mis en place depuis le 1^{er} février 2021

Ce nouveau protocole a obligé la commune, et plus particulièrement les animatrices de l'accueil du périscolaire et du service de restauration, à prendre des nouvelles mesures contraignantes.

Ces règles sanitaires à respecter induisent un niveau de vigilance important et parfois des tensions supplémentaires pour notre équipe d'animation. Bravo pour leur mobilisation sans faille.

L'accueil du matin est différencié entre les élèves de maternelle et ceux de l'élémentaire, les enfants étant regroupés par niveau.

À la pause méridienne, les petits de la maternelle commencent leur repas à 11h30 puis à 11h40 les grands prennent place. Cette organisation évite le

brassage des enfants. À 12h05, c'est au tour de deux classes de l'élémentaire et à 12h55, des trois dernières classes.

Les ateliers sont supprimés et chaque classe a un lieu dédié où est organisée une activité avec une animatrice.

La gestion des effectifs est la clé pour respecter ce protocole et protéger la santé des enfants.

Nous vous rappelons également le port du masque obligatoire de type « grand public » de catégorie I pour les enfants de plus de 6 ans qui doit être fourni par les parents.

Communication

Raccordement fibre ... ça avance ... lentement !

Des problèmes techniques empêchaient la poursuite du déploiement de la fibre dans le village. Depuis septembre, la municipalité a engagé des négociations avec l'aménageur Orange afin de pouvoir poursuivre le déploiement. En effet, pour l'installation aérienne de la fibre, il était prévu l'implantation de 50 poteaux supplémentaires dans le village, proposition refusée par la commune. D'autres solutions techniques ont donc été recherchées, comme le remplacement de certains poteaux URM ou encore le rehaussement de l'éclairage public sur d'autres, ont été adoptées pour éviter l'ajout de poteaux. Malheureusement, il reste quelques endroits dans le village où aucune autre solution n'a pu être envisagée. 16 nouveaux

poteaux télécom ont donc été installés, principalement le long des rues du Général de Gaulle et des Mirabelles.

Pour être éligible à la fibre, il faudra encore un peu de patience, l'installation des lignes et la mise à jour de la cartographie prendra quelque temps.





Urbanisme

Où en est l'opération du Vieux Puits ?

La question est souvent posée. Beaucoup l'attendent ; quelques-uns s'y opposent. Ce qui est sûr : **il n'y aura pas « destruction de la forêt de Plappeville »**. Affirmer le contraire est un mensonge ; le faire croire, une malhonnêteté.

POURQUOI CE PROJET ?

Lancé en 2008, ce projet s'appuie sur un constat simple : la baisse de la population et son vieillissement ainsi que le désir de jeunes Plappevillois de revenir habiter dans leur commune. Les chiffres actuels confirment, de façon non équivoque, ce constat. De 2007 à 2020, la commune a perdu 297 habitants soit 12,5% de sa population !

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Contrairement à ce qui s'est pratiqué ailleurs, la commune a décidé, pour éviter l'étalement, d'utiliser les terrains du « Vieux Puits » accolés directement au village et classés depuis 1970 en zone constructible au POS puis au PLU.

L'IMPACT FONCIER

La commune compte 254 ha. L'assiette du projet couvre 2,30 ha soit moins de 1% du ban communal. Il s'agit, pour 80% de ces terrains, d'anciens vergers privés, abandonnés depuis des décennies dont une grande partie est pratiquement impénétrable, bien loin de l'image que l'on se fait d'une forêt !

L'ÉLABORATION DU PROJET

L'opération comporte 4 hameaux d'environ 10 logements chacun comprenant maisons individuelles, en bande ou jumelées, et une petite résidence de 8 logements. L'objectif est d'offrir des parcelles à bâtir et des logements à un coût raisonnable pour de jeunes familles. 3 réunions publiques ont permis de présenter le projet en 2016 et de satisfaire les demandes légitimes des riverains : limitation de la circulation rue des Paules, limitation du nombre de logements à une quarantaine, éloignement des nouvelles habitations



en créant une zone non-edificandi arborée à l'arrière de celles qui existent. Une modification du PLU incluant projet a été approuvée en conseil municipal le 11 juin 2018. Malgré cela, quelques riverains ont déposé un recours contre cette modification auprès du Tribunal administratif de Strasbourg qui a été rejeté par les juges. Ils ont déposé un nouveau recours auprès de la Cour administrative d'appel de Nancy. Affaire à suivre...

LE RESPECT DES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

La commune a fait réaliser, en raison de la proximité du « Vieux Puits » avec la zone Natura 2000, une étude d'impact environnemental du projet, non obligatoire, qui a été transmise à la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement). De plus, la commune a fait réaliser une étude sur l'eau pour mesurer l'impact du projet sur le ruisseau de la Bonne Fontaine.

Par ailleurs, dans le cadre de la révision du PLU en cours, l'AGURAM a réalisé, à la demande de la commune, une évaluation environnementale pour s'assurer de la compatibilité du projet avec les objectifs fixés dans les trames verte et bleue prévues au Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine.

LA PROCÉDURE DE MISE ŒUVRE DU PROJET SE POURSUIT

Afin de maîtriser l'opération, la commune a décidé d'en conserver la maîtrise d'ouvrage avec l'assistance de Metz Métropole et de l'EPHGE (Etablissement Public Foncier du Grand Est). L'opération va se poursuivre avec les acquisitions foncières.

Il faut noter que l'équipe Plappeville Ensemble, lors des dernières élections municipales, avait fait du « Vieux Puits » l'un de ses projets phares. 69,1 % des votants lui ont accordé leur confiance !



PRÉCISION IMPORTANTE POUR L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE

Le PLU, en cours d'élaboration, prévoit de réduire de 50% la superficie des zones à urbaniser à proximité directe du « Vieux Puits » en reclassant la zone d'environ 4ha située au-dessus de la rue de la Bonne Fontaine prévue pour une urbanisation future en zone AOC (Appellation d'Origine

Contrôlée) la rendant donc inconstructible. À terme, la zone AOC couvrira 10,5 ha.

Ce projet, vous l'aurez compris, n'a d'autres objectifs que ceux de répondre aux besoins du village et aux attentes de la grande majorité des habitants, tout en respectant l'environnement. Il vaut donc la peine d'être défendu !

Déclarations préalables

63, rue du Haut de Woicon	Ravalement de façade	32, rue de la Saussaie	Extension d'habitation
4, rue Saint-Vincent	Rénovation terrasse	13, rue Jean Bauchez	Extension d'habitation
34, rue du Haut de Woicon	Construction garage		
14, rue des Prés Saint-Jacques	Ravalement façade, remplacement menuiseries		
17, rue de la Croix d'Orée	Création palier d'entrée et réfection dallage		
34, rue de Lorry	Création d'un abri de jardin		
9, rue Jean Bauchez	Ravalement de façade		
23, rue Jean Bauchez	Création d'un garage		
52, rue de la Croix d'Orée	Réalisation d'un muret de clôture		
7, rue des Marivaux	Rénovation d'une clôture		
46, rue Jean Bauchez	Création d'une porte de service et d'un porche		
	Aménagement paysager		
	Clôture sur rue		
1, rue de la Croix d'Orée	Elévation de clôture		
45, rue du Général de Gaulle	Remplacement fenêtres et volets		
6, rue Derrière l'Hâte	Rénovation façade		
34, rue de Lorry	Construction d'un abri de jardin		
13, rue des Prés Saint-Jacques	Remplacement de volets		
7, impasse du Petit Pinot	Création d'une fenêtre de toit		
2, rue des Mirabelles	Création d'une clôture		
3, rue de la Croix d'Orée	Remplacement porte de garage		
36, rue du Haut de Woicon	Rénovation toiture		
6, rue de la Momène	Réalisation d'une allée carrossable et d'une clôture		
2, rue du Chemin Vert	Remplacement porte d'entrée et de garage		
17, rue du Chemin vert	Création d'une piscine		
3, rue de la Clette	Création d'une piscine		
57, rue du Haut de Woicon	Création d'une piscine		
31, rue du Général de Gaulle	Rénovation véranda/jardin d'hiver		
25B, rue du Général de Gaulle	Ravalement de façade, réfection toiture, pose fenêtres de toit, remplacement menuiseries		
40A, rue du Général Brion	Réalisation clôture		

Metz Métropole

Les bus de la métropole deviennent plus propres

Chaque année, Metz Métropole investit dans de nouveaux véhicules plus propres afin de préserver notre environnement. Depuis 2013, 27 METTIS à motorisation hybride circulent sur les lignes METTIS A et METTIS B. Fin 2020, 3 METTIS supplémentaires sont arrivés sur le réseau LE MET'. Depuis 2019, les véhicules standards nouvellement achetés sont équipés d'un système mini hybride, permettant d'aider au démarrage et de consommer jusqu'à 8% de carburant en moins.

Enfin, des navettes 100% électriques ont été mises en place sur la NAVETTE N83 CITY, navette gratuite de centre-ville, qui permet de relier la Préfecture au Centre Pompidou-Metz via l'hyper centre-ville de Metz.

Tous ces nouveaux véhicules viennent en remplacement de véhicules plus anciens et donc plus polluants. Aujourd'hui, les bus circulant au gasoil sont équipés de pots catalytiques et de filtres à particules. Ils disposent d'une motorisation EURO



6+, permettant de limiter très largement les émissions de polluants dans l'air. Et l'on réfléchit déjà aux bus fonctionnant à l'hydrogène !

Le saviez-vous ? Circuler en transports en commun est déjà, en soi, un acte écologique ! Un bus transporte en moyenne 30 passagers contre 1,3 pour une voiture particulière.

Vous souhaitez voyager en mode écologique et économique ? La commune de Plappeville est desservie par les lignes L4B et C15. De plus, le terminus des lignes C11 et L4A se trouvent devant le centre Félix Maréchal. Le Réseau LE MET' propose également un service de location de vélos (pliés, de ville ou à assistance électrique) VELOMET'.

Informations sur leMET.fr ou dans les agences VELOMET' Gare (Place du Gal de Gaulle - Metz) / VELOMET' Cathédrale (Rue d'Estrées - Metz) / VELOMET' Espace Mobilité (Place de la République - Metz)

Pour protéger et faire connaître les chiroptères

En 1996, le refuge pédagogique à chauves-souris de Plappeville a été réalisé par la CPEPESC Lorraine (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine) et l'ASPQ (Association pour la Protection du Mont Saint-Quentin n'existant plus à ce jour), au niveau d'une ancienne station de pompage de la commune au lieu-dit « les Abreuvoirs », accessible à partir de l'arboretum ou du sentier des Marivaux.

Pour compléter les travaux d'entretien et d'accès au site réalisés récemment par la CPEPESC Lorraine et l'association des NSQ (Naturalistes du Saint-Quentin et de ses environs, dont Michel

Renner est le président), Metz Métropole, en collaboration avec ces deux associations et avec le soutien financier de la commune, a élaboré et installé des panneaux pédagogiques à l'entrée du refuge. Pour répondre à cette vocation pédagogique, des animations grand public pourront être organisées pendant l'année 2021 (en été et au début de l'automne notamment, si le contexte sanitaire le permet), à l'instar de celle réalisée en octobre 2020 et coanimée par la CPEPESC Lorraine et Metz Métropole.



Dernières actualités du Mont Saint-Quentin

D'octobre 2020 à mars 2021, le plan de redémarrage s'est concrétisé par de nombreux travaux sur le site classé du Mont Saint-Quentin.

ELAGAGE ET MISE EN SÉCURITÉ

L'entreprise SAS Bertrand s'est vu confier les travaux d'élagage et d'abattage d'arbres visant à assurer la sécurité des promeneurs et des automobilistes. 5 kms de route ont ainsi été traités dont, sur notre commune, les rues de Lessy et des Carrières ainsi que la route qui conduit au Fort de Plappeville. S'en est suivie la remise en état complète de la rue des Carrières dans sa partie comprise entre la maison forestière et l'arboretum.



ECO-PÂTURAGE

Une expérience d'éco-pâturage est menée dans les douves du Fort de Plappeville avec l'installation d'un troupeau de caprins depuis l'automne dernier. 0,5 ha est actuellement utilisé sur les 5 ha utilisables. Le troupeau fait l'objet d'une surveillance particulière de l'éleveur, du vétérinaire et des agents de la Métropole. Un râtelier et un abri ont été conçus pour les protéger en cas d'intempéries. Le site est si accueillant qu'un petit chevreau y est né. Bienvenue à Stéphane (c'est son nom) et longue vie à lui à Plappeville !

Pour préserver la santé de ces animaux, il est interdit de les nourrir et pour leur bien-être, il est demandé de ne pas les approcher.

Pour toute question ou signalement, vous pouvez contacter la chargée de mission par mail montsaintquentin@metzmetropole.fr.





Ecoles maternelle et élémentaire

Un concert privé



L'Association des Parents d'Elèves de Plappeville a invité jeudi 17 décembre le Quintette de cuivre de la musique de l'Arme Blindée Cavalerie à se produire devant les élèves des écoles maternelle et élémentaire de Plappeville à la salle polyvalente. Deux prestations avaient été organisées afin de respecter les restrictions sanitaires : un premier spectacle a eu lieu à 9h devant les classes de maternelle et de CP et une deuxième représentation s'est déroulée à 10h devant les classes de CE1, CE2, CMI et CM2.

Les enfants ont ainsi pu découvrir les instruments du quintette : le cor d'harmonie, le trombone, le tuba et deux trompettes.

Devant un public conquis, les musiciens ont joué des chants de Noël, des musiques de films Disney et les génériques des dessins animés préférés des enfants.

Les élèves et enseignants présents ont été enchantés de cette parenthèse musicale de fin d'année !

Ecole maternelle

Rentrée 2021 : inscription à l'école maternelle « Les Séquoias »

Les parents des enfants nés en 2018 ou nouvellement arrivés à Plappeville sont invités à :

- se rendre à la mairie pour l'inscription administrative de leur enfant pour la rentrée 2021
- prendre ensuite rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle au 03 87 32 24 61 (de préférence entre 12h30 et 13h30) pour l'inscription définitive.

Pour l'inscription en mairie, fournir le livret de famille, un justificatif de domicile, éventuellement le certificat de radiation si provenance d'une autre école et l'identité et les numéros de téléphone des personnes autorisées à venir chercher l'enfant à l'école.

Pour l'inscription à l'école, se munir de l'attestation d'inscription délivrée par la mairie et du carnet de santé de l'enfant.

Carnaval



Les élèves de l'école maternelle ont fêté Mardi Gras avant de prendre des vacances d'hiver bien méritées.



On vieillit bien à Plappeville !

Le maire et Geneviève Ostermann (maire-adjoint), accompagnés de Christine Meurer et Cathie Pont (conseillères municipales du quartier) ont eu le plaisir d'aller souhaiter un heureux anniversaire à Eléonore Greingor pour ses 90 ans et à Robert Audouy pour ses 95 ans !

MME GREINGOR

et son époux, qu'elle a eu la tristesse de perdre le 30 mai dernier, sont venus s'installer dans notre commune en 1980, au lotissement des Prés Saint-Jacques où ils ont fait partie des premiers acquéreurs. Toujours soucieuse de son indépendance Mme Greingor continue à aller faire ses courses avec sa propre voiture ! Et, pour son plaisir, elle reste membre de la Chorale Sainte-Brigide dont elle ne manque aucune répétition !



M. AUDOUY

et sa famille ont quitté Montigny-lès-Metz pour Plappeville en 1966. 55 ans de vie dans notre commune ! 7 enfants ont égayé le foyer dont l'un d'entre-eux demeure, lui aussi, dans notre commune. Malgré les années, M. Audouy ne se départit jamais de son sens de l'humour. Il ne dédaigne pas se promener dans son jardin et, au besoin, y faire quelques « bricoles ». Il adore aussi faire goûter à ses amis confitures ou desserts qu'il a lui-même confectionnés !

Tournage et rencontre intergénérationnelle

Plappeville a été du 25 au 28 février dernier un lieu de tournage pour le prochain clip du groupe de musique Messin « Curly Platine ». Le groupe de style indie pop prépare son nouvel EP (*extended play* : album comportant 4 à 6 titres).

CURLY PLATINE

Mérisa (Curly) et Victor (Platine) se sont rencontrés il y a 3 ans à la faculté de musicologie de Metz. Ils ont décidé de monter un groupe pour faire des reprises et quelques concerts. Ils finirent par composer leurs propres pièces dont « Will You Cry For Me ? » qui sera leur premier single, sortie : avril 2021.

L'EP « Piano Tales », autoproduit, est en préparation et sortira courant printemps/été 2021. Il a pour fil rouge le piano et les voix des deux protagonistes dans un mélange de sons acoustiques et électroniques.

Le tournage a eu lieu lors de 4 belles journées ensoleillées fin février. La chanson « Will you cry for me ? » est un titre dédié au grand-père de Mérisa parti en 2019. Le clip, produit par Taxus films, illustre leur relation comme un souvenir.

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

En octobre 2020, une première rencontre a eu lieu pour définir le projet, et visiter la maison. Le tournage, initialement prévu début novembre, a dû être reporté pour cause de confinement. C'est en février 2021 que le projet s'ouvre à un nouvel horizon, avec une motivation accrue : une rencontre entre deux générations qui partagent la passion de la musique, de l'audiovisuel et de l'architecture.



Crédits : Jérémy Tétu



Crédits : Aurore Détiège

CONTRAINTES SANITAIRES

Dans le respect des gestes barrières, l'équipe de tournage a procédé à l'aération des pièces de manière récurrente, à la désinfection du matériel ainsi qu'à la mise à disposition de gel hydroalcoolique et a respecté le port du masque en dehors des sessions de tournage pour les acteurs.



UNE MAISON LORRAINE DU XVIII^E SIÈCLE

C'est une maison remplie d'histoire qu'Annick et Bernard Harquevaux ont restaurée avec passion.

Annick s'est empressée de nous délivrer les secrets de cette maison atypique dès notre arrivée : « C'est une maison qui respire car nous avons respecté les matériaux naturels qui y sont présents ». Les murs sont enduits à la chaux et pigmentés à l'aide d'éléments naturels. Des briques et des tuiles romaines pilées donnent un ton rougeâtre à l'une de ces pièces. Des puits de lumière apportent une douce luminosité dans la maison et permettent de se passer d'éclairage artificiel. Cette maison trouve tout son sens à l'heure du changement climatique et devient une passerelle entre une jeune génération soucieuse de réduire son empreinte environnementale et une génération qui possède les connaissances pour les aider.

De tout temps, cette bâtisse a été un espace de rencontre et de culture, d'expositions, de vernissages et parfois de concerts. De ce lieu immense plein d'histoires et plein de vie, un des membres du groupe, Victor, en avait quelques souvenirs d'enfance lorsqu'il vivait au village : les pierres apparentes, les grands espaces, les poules et lapins dans le jardin... Ensemble ils organisèrent une visite et tous tombèrent sous le charme. Ce fut l'occasion de faire renaître l'amour d'Annick pour les projets artistiques.



Crédits : *Julianne Vaullerin*

Pour suivre l'actualité et la musique de Curly

<https://www.facebook.com/CurlyPlatine>

<https://www.instagram.com/curlyplatine/>

https://www.youtube.com/channel/UCK3s6U6z_-NSwf6H7P7jQew

Pour revoir les expositions organisées par Annick et Bernard :

[http://yobeone.free.fr/menu/Expos_salons/Exposition%20Annick%20et%20Bernard%20Harquevaux%20\(2007-12\)/index.html](http://yobeone.free.fr/menu/Expos_salons/Exposition%20Annick%20et%20Bernard%20Harquevaux%20(2007-12)/index.html)

André Adam maire-adjoint de 1977 à 1989



Très attaché à la commune, aux associations patriotiques et à la paroisse, André Adam nous a quittés en début d'année.

De 1977 à 1989, il a fait partie du conseil municipal en tant que maire adjoint et a œuvré, aux côtés de Jean Lansac, maire à l'époque, à l'évolution de notre village. Réalisation des lotissements des Prés Saint-Jacques et du Haut de Woicon, construction de la salle polyvalente et de l'atelier municipal, enfouissement des réseaux et suppression des fossés font partie des actions auxquelles il a contribué.

Il était également membre de l'Union des Combattants et du Souvenir Français dont il était le secrétaire jusqu'à ce que la maladie l'oblige à « déclarer forfait ». Son intérêt se portait sur tout ce qui concerne le village y compris la vie paroissiale. Durant de nombreuses années, il avait été le président du Conseil de Fabrique.

À son épouse et sa famille, nous présentons nos très sincères condoléances.





FC Lorry Plappeville

Reprise des entraînements



Depuis le mois de janvier, les jeunes footballeurs du FC Lorry-Plappeville ont retrouvé le chemin du stade pour la reprise des entraînements. Les matches ne sont pas encore au programme, mais c'est avec un réel plaisir qu'ils ont retrouvé le ballon rond et leur équipe respective.

Couvre-feu oblige, les horaires ont été modifiés comme suit :

U6 à U11 les mercredis de 16h à 17h30

U13 et U14 les dimanches à 10h30

Seniors les dimanches à 15h

Veterans les samedis à 15h30

L'accès aux vestiaires reste interdit et le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du stade.

Handball Club Plappeville

La reprise se fait en extérieur

Les 2 sections du Handball Club Plappeville ont repris les entraînements depuis le 15 février. Contraintes sanitaires obligent, les entraînements se déroulent maintenant en extérieur, mais toujours à Devant-les-Ponts. Les jeunes joueurs sont contents de cette reprise et espèrent retrouver la compétition d'ici peu.





Ordre des Vignerons

Nettoyage de printemps

Les maladies de la vigne sont principalement le mildiou et l'oïdium, mais la vigne n'est pas sensible à la COVID et le cycle végétatif n'attend pas.

Après les pluies, nous avons commencé en février à nettoyer et démousser la vigne et à y épandre du fumier, au moins dans la plus ancienne de nos vignes située « aux Bachaux » route de Lorry. Celle-ci est presque centenaire et n'est plus très vigoureuse.

Depuis début mars, nous avons entrepris la taille avec pour objectif de terminer toutes les parcelles pour la fin du mois, avant la montée de la sève.

De plus, cette année, avec l'épisode neigeux, des arbres sont tombés sur notre parcelle de « la Taye aux Vaches ». De nombreux pieds sont abimés, ainsi que des poteaux et les fils. Cela nous occasionnera un travail supplémentaire de remise en état qui devra être fait juste après la taille et avant la pousse des fragiles bourgeons.

En parallèle, l'excellent cru 2020 continue de se



bonifier à la cave. Un soutirage est prévu prochainement afin de le clarifier et de lui apporter la juste dose d'oxygène nécessaire à son « ouverture » après une période de plusieurs mois sur ses lies.

Fort heureusement, l'association compte désormais de jeunes membres, ce qui nous permet de réaliser nos travaux (avec gestes barrières) tout en préservant nos anciens en attendant leur vaccination.

Nous espérons pouvoir partager prochainement notre précieux liquide avec tous les Plappevillois...

Echange Local Plappevillois



La vie de l'association

En espérant vous trouver en bonne santé, juste quelques mots concernant la vie de l'association.

Les échanges continuent de s'effectuer (réchaud à alcool, plat inoxydable poisson, tronc d'arbre, cartouche d'imprimante).

Le bureau s'est réuni le 13 mars en visioconférence pour envisager le déroulement de l'assemblée générale ainsi que la reprise des ELP Cafés si les conditions sanitaires le permettent.

La bourse aux plantes se déroulera le 29 mai après-midi.

N'oubliez pas de préparer vos boutures et prenez soin de vous.....





Association Plappeville Loisirs

Un véhicule tout neuf pour l'association

En présence de Jean-Marie Mizzon, sénateur de la Moselle, de Marie-Louise Kuntz, conseillère régionale et départementale, et de Daniel Defaux, maire de Plappeville, le président, Pascal Gaire, et les membres de l'Association Plappeville Loisirs ont reçu officiellement les clés de leur toute nouvelle camionnette. D'un montant total de 24 926,36 €, cet investissement a été possible grâce au dévouement de nombreux bénévoles depuis de longues années, mais aussi grâce au soutien de la Région Grand-Est (9 000 €), du Département de la Moselle (7 750 €) et de la commune de Plappeville (3 000 €). Cet achat qui facilite grandement le travail des bénévoles était attendu depuis très longtemps. Malgré la pandémie qui freine l'activité de l'association, cet achat a déjà montré son utilité.



En effet, il a déjà servi au transport du matériel nécessaire au ravitaillement de la randonnée des lavoirs, de l'imposant décor de la troupe de théâtre « Les Têtes à Plapp' », et du matériel nécessaire à l'organisation du marché d'automne. Plus récemment, la camionnette a permis d'effectuer le déménagement du matériel de l'association qui était stocké à la salle polyvalente.



Les Petites Têtes à Plapp'

Depuis la rentrée de septembre 2020, l'Association Plappeville Loisirs a créé une toute nouvelle troupe de théâtre amateur pour jeunes enfants, appelée « Les Petites Têtes à Plapp' », en référence à la troupe adultes « Les

Têtes à Plapp' », qui existe depuis septembre 2017. Gaëlle Hartmann, est en charge des deux ateliers théâtre. Six enfants sont venus découvrir cette activité, ils ont entre 9 et 12 ans, et ont très envie d'être sur les planches. Ils se sont vus en présentiel de septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint, tous les mercredis, de 18 h à 19 h. Par la suite, le second confinement, puis le couvre-feu à 18 h ont empêché les répétitions. À la demande générale, des séances en visioconférence ont été mises en place.

Vous aimez les oiseaux et vous souhaitez les protéger, l'association « Mi-Temps Loisirs » vous propose des nichoirs fabriqués « mains » au prix de 15 € pièce.

Mi-Temps Loisirs
25 rue Jean Sébastien Bach
57950 Montigny-lès-Metz
03 87 50 44 16 ou 06 12 84 13 00
mi-tempsloisirs@neuf.fr





Les Amis du Vieux Plappeville



Ouvrages, murs et murets de pierres sèches, richesses de notre patrimoine

Certaines communes des côteaux messins, dans le cadre national des « 16 projets Lorraine » de protection et valorisation du patrimoine, se sont mobilisées pour la sauvegarde des murs de pierres sèches.

Sur le ban de Plappeville, la majorité des parcelles de terrain est en déclivité, particulièrement sur le versant Tignomont et le haut du village, à partir du Col de Lessy jusqu'au Chemin des Lorrains.

Dans un écrin de verdure où la nature domine, favorisée par une forte exposition ensoleillée, on découvre des murs et murets, avec en fond de toile, un tableau naturel où les mousses, lichens, fougères et bien d'autres espèces floristiques modulent les reliefs d'empierrements couronnés par du lierre.

Avant la construction du Fort de Plappeville (1868), sur les parcelles cultivables du plateau, lors de la saison des labours, étaient collectées à l'aide de charrues, les pierres issues du milieu calcaire minéral qui s'y trouvaient. Elles étaient récupérées et stockées sur place. Concentrées séquentiellement, à l'aide de tombereaux tirés par des chevaux, elles furent acheminées sur le versant de Tignomont, le long du tracé de dénivellement. Alors murs, murets, voire escaliers furent érigés. Ces ouvrages, vu la pente des terrains, sont nécessaires à la délimitation des parcelles.

Ce concept d'empierrement, technique de construction sans mortier ni liant, est réalisé entièrement par la main de l'homme, d'où diverses configurations possibles.

Lors de la construction du Fort Plappeville, appelé au départ, Fort des Carrières, sur le versant Tignomont, en contrebas du grand fossé (périmètre du fort), un ouvrage magnifique, se confondant avec le relief du terrain, d'une hauteur moyenne de 15 à 20 m, a bénéficié de la technique universelle de qualité des murailles pour une conservation à très long terme, avec quelques renforcements afin

d'éviter tout éboulis possible et résister aux contraintes météorologiques.

Les murs édifiés lors des XIX^e et XX^e siècles ont délimité les vergers et ont défini les sentiers du lieu dit « Les Violettes » (parties hautes de Tignomont).

Malheureusement, dans certains endroits, des pans d'ouvrages ont disparu, mais tant bien que mal, d'autres résistent...

Des réhabilitations, dans la continuité de cette tradition villageoise ancestrale, doivent faire l'objet d'un éventuel classement...

Abris de pierres sèches : le plateau du Mont Saint-Quentin et les versants sur Lessy, Lorry-lès-Metz /Vigneulles, Plappeville/Tignomont, Saulny, Scy-Chazelles, depuis le Moyen-Âge, suite à la déforestation, était une vaste pâture.

Dès la bonne saison, les pâtres puis les bergers occupaient les lieux afin de faire brouter leurs troupeaux. Certains bergers y séjournèrent en ermites dans des cabanes de bois ou de pierres, puis dans des roulottes conçues sur une base de tombereau.

L'appellation de ces constructions de bois ou de pierres diffère selon les régions : gariotte... La cadole est la plus répandue, réalisée tout en pierres sèches, sans aucun liant, avec des voûtes encorbellées ou clavées. Au lieu-dit « Vallon des Bruyères » sur le ban de Lessy, une construction a été érigée avec des pierres extraites après les labours de la ferme Saint-Georges. Merci à ce bénévole passionné pour son investissement et cette réalisation qui agrémentent nos promenades. Respectons son travail.

Sur le Mont, le dernier berger, Raymond Clausses, avec un troupeau de 350 bêtes, résidait près de la ferme Saint-Georges, dans une roulotte, jusqu'en 1975.

Alain Trincal pour les AVP

Association des Parents d'Elèves

Les parents d'élèves offrent des masques aux enfants



Les classes élémentaires de l'école « Les Venelles » se sont vu remettre des masques en tissu, made in France !

Pas moins de cent sept élèves ont reçu de la part de l'Association des Parents d'Elèves, sous la présidence de Paule Liénard, ces protections réglables au niveau des oreilles : une façon de participer à la vie scolaire pour l'association en ces temps de Covid-19.

Sophie Vagnier, directrice de l'école, a évidemment apprécié le geste des bénévoles et n'a pas manqué de les remercier.

Foyer des Anciens

Une présidente par intérim au Foyer

Le bilan de l'année, présenté lors de l'assemblée générale du Foyer des Anciens, a été très succinct, les activités et réunions du mercredi n'ayant pu avoir lieu pour cause de contraintes sanitaires. Pour compenser ce manque, le foyer avait décidé d'offrir un cadeau de Noël à chacun de ses membres actifs. C'est au cours de cette assemblée que, après douze années passées à la présidence, Christiane Rubi a annoncé sa démission pour raisons de santé. Nicole Mager, trésorière, a, quant à elle, annoncé son départ de la région. Dans le but de ne pas voir le Foyer disparaître, Josyane Sérafin, s'est portée volontaire pour assurer la présidence par intérim et redynamiser l'association.

Vous avez des idées et vous souhaitez vous investir dans l'association, n'hésitez pas à contacter Josyane Sérafin. Le Foyer a besoin de vous et les Anciens vous en seront reconnaissants.

Contact : mail : josiane.serafin@numericable.fr

Tel : 06 80 83 03 27.





Le coin des « gourmets »

Bien vivre ensemble



LA PROMENADE DU CHIEN RÉGLEMENTÉE

L'arrêté municipal du 17 avril 2000 oblige tout propriétaire de chien à :

- le tenir en laisse lors de ses promenades dans le village
- ramasser ses déjections
- ne pas laisser son chien se promener seul dans les rues du village sous peine de mise en fourrière
- ne pas laisser son chien entrer dans les aires de jeux pour enfants.



Recette de gnocchis recouverts de son onctueuse sauce au gorgonzola et de petits champignons

Ingrédients :

- 40 g d'échalotes
- 20 g de beurre
- 200 g de gorgonzola
- 50 g de mascarpone
- 150 g crème fraîche épaisse
- 1/2 cuillère à soupe de Maïzena
- 1 cuillère à soupe d'huile de noix
- À ajuster selon les goûts : 1 pincée de sel
- 1 pincée de noix de muscade moulue
- 1 pincée de poivre
- 1 pincée de persil.
- 250 g de gnocchis

Marche à suivre :

Dans une poêle mettre 20 g de beurre et faire revenir les 40g d'échalotes épluchées et coupées en petits morceaux (Environ 3 min-5 min).

A feu doux, Ajouter 200g de gorgonzola coupé en petits morceaux, 1 cuillère à soupe d'huile de noix, 50g de mascarpone, mélanger et ajouter 150g de crème épaisse, mélanger, ajouter 1/2 cuillère à soupe de maïzena, et les épices (sel, poivre, muscade), mélanger.

Cuire pendant environ 10 minutes tout en remuant de temps en temps.

Dans une poêle, faire revenir des champignons (pleurotes et champignons de paris).

Faire cuire les gnocchis.

Dresser l'assiette : les gnocchis puis la sauce et ajouter les champignons par dessus avec un brin de persil et de parmesan pour les plus gourmands.

recette proposée par Mélissa avec les produits du marché



À votre service ...

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi
le matin de 8h à 12h.
Sur rendez-vous l'après midi,
merci d'appeler en matinée.



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03 87 30 40 75
Courriel : accueil@plappeville.fr
<http://www.plappeville.fr>



PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville »
sortira en juin 2021.

Les articles et les photos que vous
souhaitez faire paraître devront
parvenir en mairie
(revue@plappeville.fr) pour le **31
mai au plus tard.**

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères
(bac noir) et la collecte sélective (bac
jaune) ont lieu le mardi matin, y
compris les jours fériés.

Merci de sortir les bacs la veille après
19h ou le matin même avant 6h, et de
**les rentrer le plus rapidement
possible.**

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord
Horaires d'ouverture :
lundi et jeudi de 14h à 18h30
mardi, mercredi, vendredi et samedi de
9h30 à 18h30
dimanche de 9h30 à 12h30
fermée les jours fériés
permanence Emmaüs le 2^{ème} samedi du
mois de 9h30 à 16h

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire
recenser entre la date à laquelle ils
atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois
suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés
entre janvier et mars 2005 sont priés
de se présenter en mairie munis de
leur carte nationale d'identité et du
livret de famille de leurs parents. Les
jeunes, nés en avril, mai et juin 2005,
devront se présenter en mairie après
leur date anniversaire.

E n B r e f

Conteneurs

Des conteneurs à
verre et à papier sont
à votre disposition à la
salle polyvalente, au
stade et à proximité
du réservoir au Haut
de Woicon.

Des « Cubi
vêtements » sont
également installés
place Thiam et à
proximité du
réservoir au Haut de
Woicon.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut prendre
rendez-vous via le
site internet
www.metzmetropole.fr
en cliquant sur
« enlever mes
encombrants » sur la
page d'accueil.
Vous n'avez pas
internet : vous pouvez
appeler la mairie qui
se chargera de la
procédure.

Les actus et infos de Plappeville



www.plappeville.fr



www.facebook.com/plappeville/



Téléchargez l'appli « CityAll »
sur votre mobile,
et choisissez « Plappeville »

Tous les 3 mois



Vivre à Plappeville